

Mairie de



VERNOU-LA-CELLE SUR SEINE



2019/2022

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Collectivité territoriale : Commune de Vernou la Celle sur Seine

Vernou la Celle sur Seine est un village d'environ 2735 habitants qui est composé de 9 hameaux. Ce village se situe au Sud de la Seine et Marne et fait partie de la communauté de communes de Moret Seine et Loing.

Vernou-La Celle sur Seine est une commune avec des structures communales comme un accueil de loisirs nommé la Maison de L'Enfant, une médiathèque, un complexe sportif, une piscine et un parc intercommunal.

Le tissu associatif est très important sur la commune : associations sportives, ludothèque, organisation de manifestations et diverses activités tout au long de l'année.

La Maison de l'Enfant est située au cœur du village,

dans le bourg, proche des écoles, des infrastructures et des commerces.

Locaux mis à disposition :

Un gymnase, un dojo, une salle de danse, une salle polyvalente, un plateau d'évolution, une ludothèque, l'école maternelle (la cour et le dortoir si besoin), 3 salles élémentaires, une médiathèque, un terrain de jeux près de la piscine et un stade de foot qui sont accessibles et proches de la Maison de l'Enfant. La piscine intercommunale est située à 10 minutes à pieds ainsi qu'un parc boisé qui est clos de murs.

Nom du correspondant :

Monsieur le Maire : Mr Momon Alain

Adresse : Mairie 41 rue de la Mairie

77670 Vernou la Celle sur Seine

Téléphone : 01.60.74.56.80

Adresse électronique : accueil@vernou.fr

Nom du Responsable Pédagogique :

Mme Bréchet Céline

Téléphone : 01.64.23.10.24

Adresse mail : rs.anim@vernou.fr

Durée du PEDT : de septembre 2019 à fin août 2022 (3 années scolaires)

Articulation avec le Projet éducatif de la commune : oui

II. PUBLIC DU PEDT

Public concerné

Les élèves scolarisés au groupe scolaire Michel Legrand et des enfants extérieurs à la commune pour les mercredis et vacances scolaires.

Nom et Adresse du groupe scolaire :

Groupe scolaire Michel Legrand 12 Rue des écoles 77670 Vernou-la Celle sur seine

Téléphone : 01.64.23.08.33

La directrice du groupe scolaire est Madame Binet.

Un seul groupe scolaire sur la commune suite à la fusion de l'école élémentaire Gabriel Léger et maternelle Jean Bignier.

	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Niveau maternel	107		
Niveau Elémentaire	176		
TOTAL	283		

La commune de Vernou-la Celle a un projet d'urbanisation (ZAC) d'environ 80 logements individuels. Les premières constructions devraient débuter dès 2020 et devraient se poursuivre sur environ 3 à 4 années. Nous estimons devoir accueillir une centaine d'enfants supplémentaires au terme du projet.

Enfants fréquentant le périscolaire et l'extrascolaire

Périscolaire : La capacité d'accueil d'enfants est de 74 places répartis sur 2 locaux pour permettre un accueil de qualité sur les soirs. Les locaux sont à environ 300 mètres l'un de l'autre. Actuellement, nous accueillons en moyenne : 50 enfants par soir.

Extrascolaire : La capacité d'accueil d'enfants est de 59 enfants. Actuellement, nous accueillons en moyenne, 42 enfants.

Pause méridienne : La commune dispose d'un restaurant scolaire équipé d'un self pour les élémentaires ce qui peut permettre d'accueillir jusqu'à 250 enfants et une salle maternelle.

La pause méridienne de 2 h est assurée par l'Equipe d'animation de la MDE. A ce jour, nous accueillons environ 70 enfants en maternelle et 120 enfants en élémentaire.

ENCADREMENT DU PUBLIC NORMES DDCS

Pour le périscolaire :

1 animateur pour 10 enfants de maternelle
1 animateur pour 14 enfants élémentaires

Pour l'extrascolaire :

1 animateur pour 8 enfants de maternelle
1 animateur pour 12 enfants élémentaires

Les horaires scolaires et périscolaires

A la rentrée scolaire 2014-2015, la commune avait mis en place les NAP afin de répondre à la semaine de 4,5 jours instaurée par le gouvernement. Pour la rentrée 2018-2019, de concert et en accord avec les Enseignants et les deux Associations de Parents d'élèves, la commune a fait le choix du retour à la semaine de 4 jours.

	Accueil matin Maison de l'enfant		Ecole matin		Pause méridienne		Ecole après midi		Accueil soir Maison de l'enfant	
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
Lundi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	16h30	16h30	19h00
Mardi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	16h30	16h30	19h00
Mercredi	6h45 à 8h45/9h		Accueil de loisirs périscolaire De 8h45 /9h à 16h45/17h00						17h à 19h00	
Jeudi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	16h30	16h30	19h00
Vendredi	6h45	8h20	8h30	12h00	12h00	14h00	14h00	16h30	16h30	19h00

Depuis février 2014, la commune a mis en place une Etude surveillée assurée par les enseignants. Celle-ci se déroule les Lundis, Mardis et Jeudis soir de 16h30 à 18h. Les inscriptions se font auprès de la mairie sur le portail famille. Un animateur de la MDE assure le transfert dès lors que 5 enfants, au moins, soient inscrits à l'Etude et à la MDE.

Les APC se déroulent les mardis soirs de 16h30 à 17h30.

Horaires extrascolaires

Les horaires pendant les vacances scolaires sont identiques à ceux des mercredis, comme indiqués.

Les besoins répertoriés

En lien avec le projet d'école, la Commune a fait le choix d'axer le PEDT sur l'ouverture culturelle, le vivre ensemble, la protection de l'environnement ainsi que la formation de la personne et du citoyen.

III. LES ATOUTS DU TERRITOIRE

Utilisation des structures communales et intercommunales

La Maison de l'enfant

L'Espace Jeunesse

Le Gymnase

Le Dojo

La Salle de danse

La Médiathèque

Le Terrain de foot

Le Plateau d'évolution

La Salle polyvalente

Le Parc Rette (clos)

3 salles de classes

La Cour de l'école

La Piscine et ses extérieurs

Partenariat

La commune travaille en étroite collaboration avec l'école, l'école des sports et le service jeunesse de la communauté de communes.

- ◊ La Maison de l'enfant organise et participe à des intercentres réguliers avec les 5 autres accueils de loisirs de la communauté de communes ou extérieurs à celle-ci avec des activités différentes comme sportives, culturelle, festives...
- ◊ La Maison de l'enfant participe à des activités avec les structures associatives de la commune (ludothèque, club de slam, tir à l'arc, judo...) ainsi qu'avec la médiathèque municipale ce qui permet aux enfants de découvrir certaines disciplines ou certains lieux.
- ◊ La Maison de l'enfant et le Conseil communal des jeunes organisent des animations ou des projets à la Maison de retraite pour créer un lien intergénérationnel.
- ◊ Une rencontre régulière entre la directrice de l'école et la responsable du service jeunesse permet une complémentarité pour répondre au projet d'école.

Pour l'année scolaire 2018/2019,, les classes apprenaient des danses d'un pays et nous mettions en place des activités manuelles sur celui-ci ; potager en commun avec l'école, chant et lecture....

L'élection du Conseil Communal des jeunes permet également de travailler en partenariat avec l'école. Nous avons organisé et expliqué une vraie campagne électorale. Le vote a eu lieu en mairie avec tout le matériel de vote....

Une équipe d'animateurs titulaires ou de contrats de 3 ans formée au métier de l'animation permet un travail professionnel. Les NAP ont permis aux animateurs de travailler sur des projets de plusieurs séances ce qui est reconduit sur les mercredis ou certains soirs. Les animateurs se complètent et essaient d'innover dans diverses activités. L'équipe se réunit au minimum une fois par semaine pour permettre une bonne cohésion et une bonne préparation.

Formation du personnel

Le personnel possède ou est en cours de validation du BAFA , du BAPPAT ou du CAP Petite enfance ainsi que le PSC1. La directrice et l'adjointe possède le BEATEP ou BPJEPS et les adjointes, le BAFD.

Contraintes du personnel

L'amplitude horaire ainsi que les coupures liés au métier ne facilite pas la stabilisation dans cette profession.

IV. OJECTIFS ÉDUCATIFS DU PEDT PARTAGÉS PAR LES PARTENAIRES

- ⇒ **Apprendre à vivre ensemble avec nos différences**
- ⇒ **S'impliquer dans la vie collective**
- ⇒ **Développer la confiance en soi**
- ⇒ **Respecter l'environnement**
- ⇒ **Découvrir de nouvelles activités**

APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES

EXEMPLES D' ACTIONS	PARTENAIRES/MOYENS	INDICATEUR
Rencontres intergénérationnelles Débats et activités autour de différents thèmes comme la mixité sociale, relation fille/garçon, racisme... Projets artistiques collectifs Intercentres Sensibilisation et intégration de personnes porteuses d'handicap au quotidien Ateliers de langues et découverte de différentes cultures	Les enfants, les animateurs, les enseignants et des personnes extérieures selon les projets.	Moins de conflits, moins de moquerie. Participation plus solidaire

S'IMPLIQUER DANS LA VIE COLLECTIVE

EXEMPLES D' ACTIONS

PARTENAIRES/MOYENS

INDICATEUR

Respecter le matériel, les personnes qui nous entourent

Règles de politesse à tout moment

Même règles à l'école qu'à la MDE

Activités sur la sécurité routière

Ranger tout le matériel

Les enfants

Les enseignants

Les animateurs

Les intervenants

Echange permanent entre adultes pour le suivi des enfants

Respect des règles

Et respect des autres dans toutes les circonstances

DÉVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI

EXEMPLES D' ACTIONS

PARTENAIRES/MOYENS

INDICATEUR

Travail sur l'oralité

Apprendre à écouter l'autre et à donner ses avis

Jeux de coopération

Valoriser l'enfant

Mini-séjours organisés

Ateliers de relaxation

Les enfants

Les animateurs

Les agents de la médiathèque

Diverses associations selon les projets

Apprendre à donner

son point de vue en écoutant les autres et s'exprimer en public

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

EXEMPLES D' ACTIONS

Effectuer des activités avec du matériel que l'on recycle

Sensibilisation à notre planète (l'importance des arbres, de la chaîne alimentaire, de la sauvegarde des espèces animales et végétales)

Travail sur les déchets : utilisation de gobelets recyclables ou de gourdes

PARTENAIRES/MOYENS

Les enfants

Les animateurs
et les enseignants

Les associations
selon les projets.

INDICATEUR

Tous les acteurs
pensent régulièrement
à l'environnement,
au tri

Sensibilisation des enfants auprès des familles.

DÉCOUVRIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS

EXEMPLES D' ACTIONS

Rechercher toujours
de nouvelles activités
comme le slam, la fabrication
de produits naturels comme le
dentifrice...,
les expériences scientifiques....

PARTENAIRES/MOYENS

Les enfants

Les enseignants,
Les animateurs
Les intervenants

Diverses associations

INDICATEUR

Les enfants doivent limiter leur
temps devant un écran
pour découvrir
de nouvelles activités.

L'accueil des enfants en situation de handicap/troubles...

A tour de rôle, les animateurs vont en formation sur l'accueil d'un public avec des difficultés.

Il est important de bien comprendre ce public et que l'enfant se sente en sécurité au sein de la Maison de l'Enfant.

Nous mettons en place un protocole : rencontre avec les parents et l'équipe sur les spécificités liés à ce handicap. Un animateur référent est au début rattaché à cet enfant puis peu à peu l'ensemble de l'équipe. La prise en charge peut-être organisée par demi journée pour le bien être de l'enfant.

L'accueil de ces enfants est repris dans le projet pédagogique.

Les temps calmes

Les temps calmes sont très importants pour les enfants. Ils ont besoin de se reposer, de se ressourcer. De ce fait, cette activité est préparée en amont et organisée, sécurisée par l'animateur, non stressante et agréable. Ce temps est une activité à part entière avec toute son importance pour le bien-être de l'enfant.

Les effets attendus de ces objectifs

COMPÉTENCES

- ⇒ Plus de curiosité
- ⇒ Ouverture sur le monde extérieur
- ⇒ Développement de l'esprit critique

COMPORTEMENTS

- ⇒ Plus de solidarité
- ⇒ Savoir mieux vivre ensemble
- ⇒ Moins de conflits
- ⇒ Plus de liens intergénérationnels

V. LES TARIFS

Les tarifs concernant l'accueil périscolaire, l'extrascolaire ainsi que la pause méridienne sont modulées selon les ressources et selon le nombre d'enfant au foyer.

VI. ÉVALUATIONS ET SUIVI DU PEDT

Le Comité de Pilotage

Il se compose de:

La Responsable du service éducation Jeunesse

La Directrice de l'école

Le Comité de parents

Le Maire

L'Élu à l'éducation Jeunesse

Les Élus délégués à la MDE

Il se réunit 3 fois par an. Des rencontres plus régulières avec la Responsable du Service Jeunesse et la Directrice de l'école pour le suivi des différents projets peuvent être organisées.

Evaluations et indicateurs

ÉVALUATIONS DU PROJET

- ⇒ Auprès des animateurs : lors des réunions d'équipe à la fin de chaque projet
- ⇒ Auprès des enfants : à la fin de chaque projet lorsqu'ils ont participé et/ou par le Conseil communal de jeunes pour d'autres projets
- ⇒ Auprès des enseignants : lors des rencontres entre la Responsable du Service et la Directrice de l'école

INDICATEURS

- ⇒ Moins de conflits
- ⇒ Evaluation du degré de satisfaction des enfants et des familles
- ⇒ Participation aux ateliers proposés
- ⇒ Inscription des enfants aux associations partenaires ou à d'autres services de la municipalité

Les modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant :

Le contrat a une durée de 3 ans. Il est cependant possible de créer des avenants pour le réadapter s'il y a besoin.

ANNEXES

PROJET PÉDAGOGIQUE 2018-2019

PLAQUETTES "TEMPS CALMES" / "TEMPS INFORMELS"

GRILLE TARIFAIRE

A Vernou La celle sur Seine, le 18 juin 2019.

Signataires du projet

Le Maire,
Monsieur Alain Momon



La Directrice académique
des services de l'éducation nationale,
Madame Valérie DEBUCHY

La Préfète de Seine et Marne,
Madame Béatrice Abollivier

La Directrice de la CAF

Madame Gaëlle Choquer-Marchand

